Bienvenue à la séance d'information du 21.01.2025 – ESSG

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

École professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit ESSG

Formation FRESEdE

—
Direction de l’économie, de l’emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

1. Programme – Objectifs

1. Séance d’information

Plan de la présentation

1) Programme – Objectifs
2) Points forts du concept de formation
3) Procédure d’admission
4) Conclusion

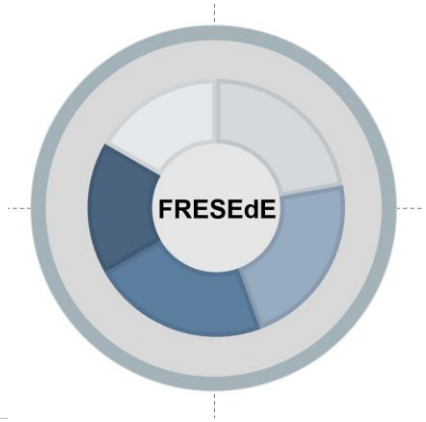

1. Séance d’information

Objectifs

> Informer sur l’ouverture de la 7ème volée à la rentrée 2025

> Présenter les traits caractéristiques de la formation FRESEdE

> Expliquer la procédure d’admission

1. La FRESEdE

Qu’est-ce que la formation FRESEdE ?

Il s’agit d’une filière de formation :

> **FR** fribourgeoise

> **ES** de niveau « école supérieure »
(= formation professionnelle supérieure)

> **EdE** débouchant sur un diplôme d’éducateur - éducatrice de l’enfance
(enfants → 12 ans)

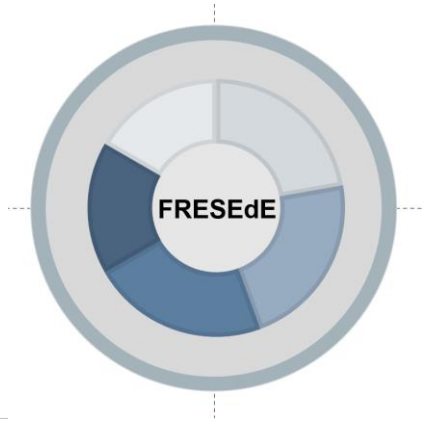

2. Concept de formation

2. Educateur, éducatrice de l’enfance

Fonction importante en structure d’accueil

Directeur/trice

Responsable

Educateur/trice ES

ASE

Auxiliaire

Apprenti-e

Stagiaire

2. Concept de formation

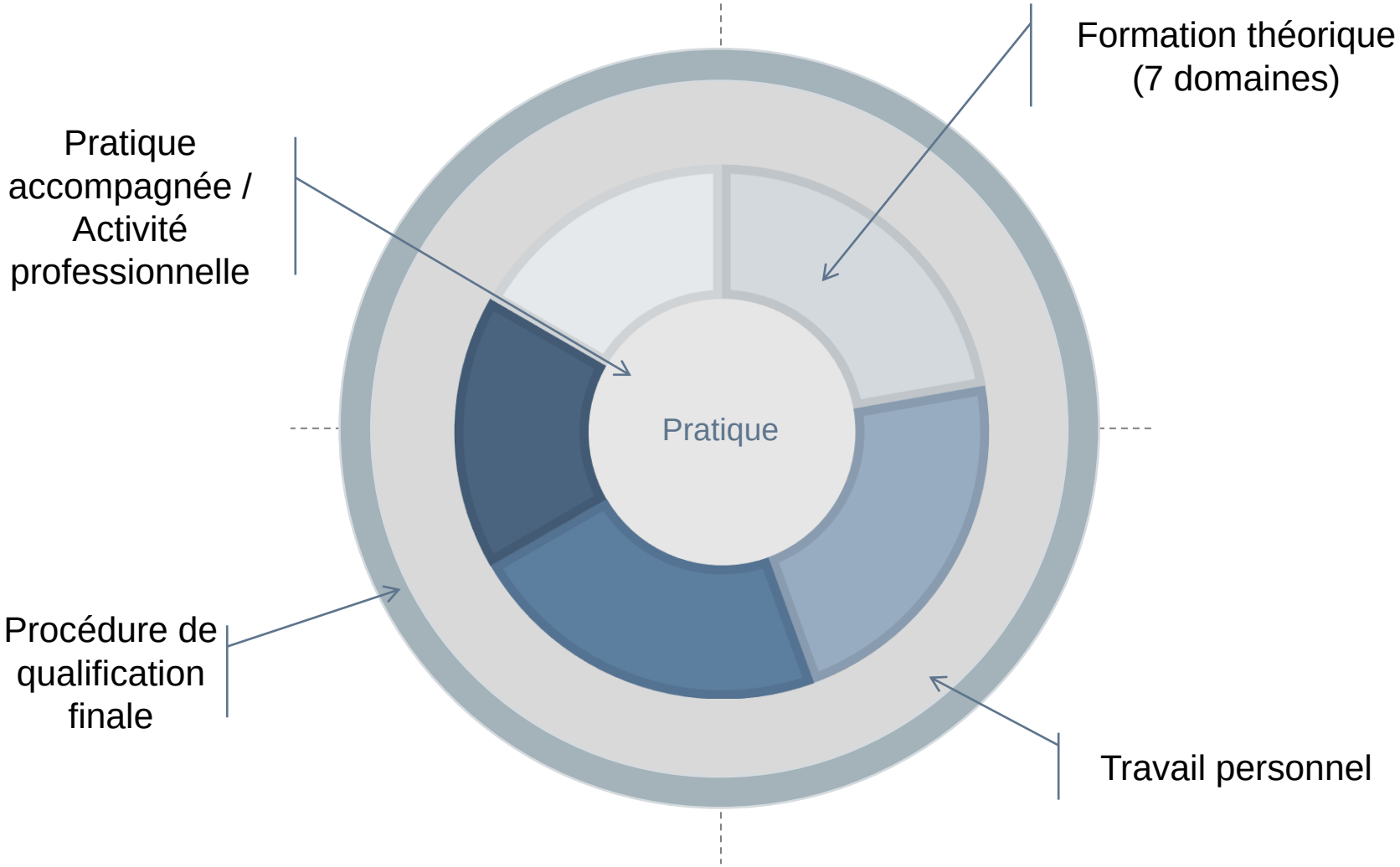

2. Concept de formation

Heures de formation (selon PEC)

Modalités de formation	**F-5400**	**F-3600**
Heures didactiques	1800	1200
Travail personnel	900	600
Pratique accompagnée	1020	480
Activité professionnelle du domaine	1080	720
Procédure de qualification finale	600	600
Diplôme secondaire II	(≠ ASE)	(= ASE)

Programme de formation basé sur le PEC ES EdE 2021
En cours: rédaction des documents complémentaires (procédure de reconnaissance)

2. Concept de formation

F-5400

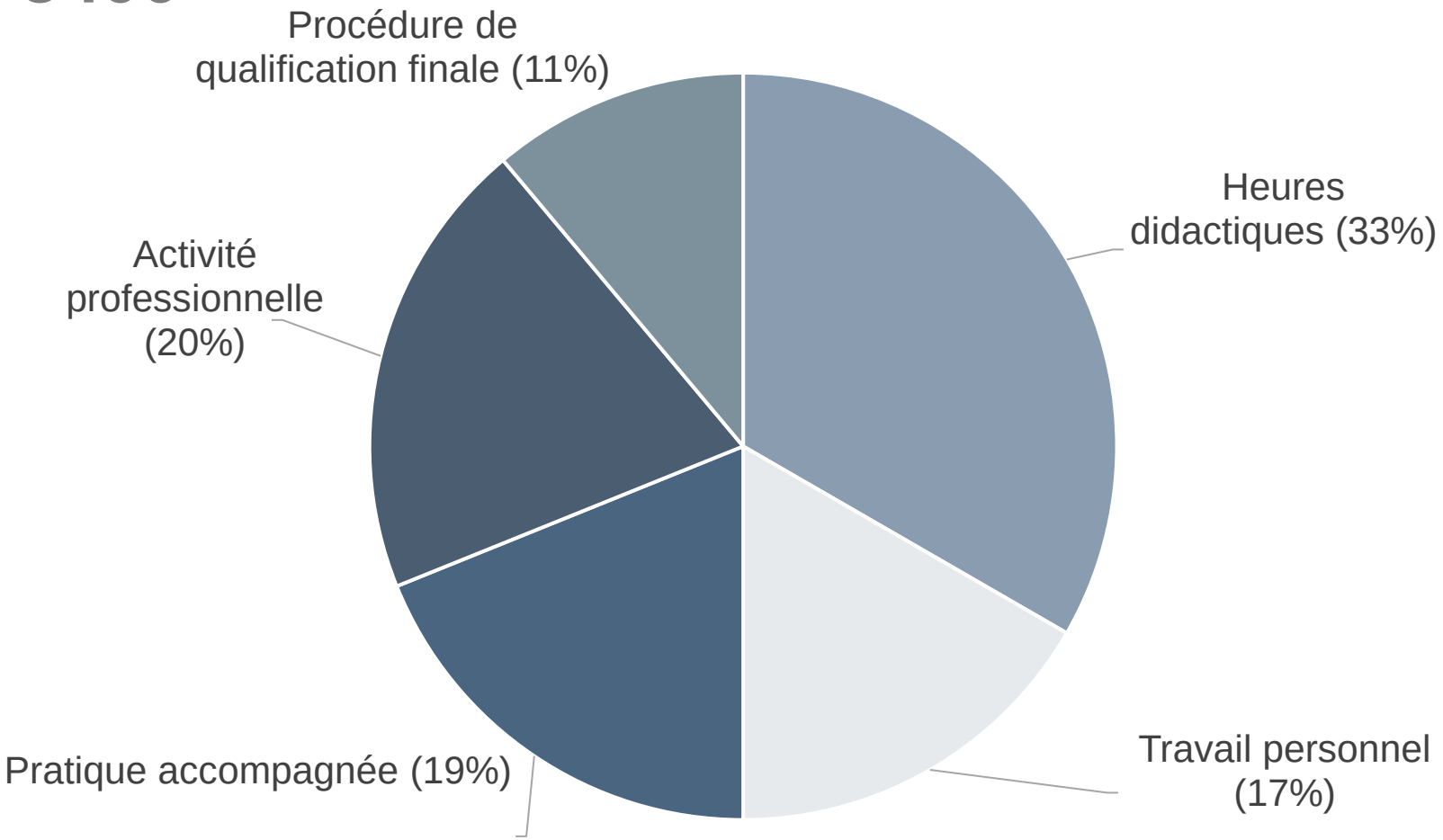

2. Concept de formation

7 domaines de compétences selon le PEC ES EdE 2021

Domaine de compétence 1: Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique	**Domaine de compétence 5:** Collaboration dans l'environnement professionnel
Domaine de compétence 2: Accompagnement et soutien des enfants au quotidien	**Domaine de compétence 6:** Contribution au développement du champ professionnel
Domaine de compétence 3: Développement de sa propre identité professionnelle	**Domaine de compétence 7:** Contribution au développement de l'organisation
Domaine de compétence 4: Évaluation et documentation des processus	

2. Domaine de compétences 1/7

Domaine de compétence 1: Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique

1.1 Appréhender et tenir compte des contextes de vie de l'enfant
1.2 Cerner et analyser les processus d'apprentissage et d'évolution de l'enfant
1.3 élaborer et faire évoluer le concept pédagogique
1.4 Favoriser chez l'enfant des processus d'apprentissage et d'encouragement en milieu collectif
1.5 Initier et entretenir des partenariats en matière d'encouragement et d'éducation

2. Cours du domaine 1

> Accueil de l'enfant
> Développement affectif, cognitif, social
> Conduite d'entretiens avec les familles
> Développement du langage
> Psychopathologie de l'enfant
> Enfants en situation de handicap
> Enfants aux besoins particuliers
> Lecture et écriture chez l'enfant

2. Domaine de compétences 2/7

Domaine de compétence 2: Accompagnement et soutien des enfants au quotidien

2.1 Développer une relation avec chaque enfant
2.2 Aménager des environnements encourageants et sécures pour les enfants qui tiennent compte des besoins de l'ensemble des acteurs
2.3 Observer chaque enfant et le groupe et ajuster les actions pédagogiques et éducatives
2.4 Travailler avec des groupes d'enfants favorisant le développement de chacun
2.5 Aménager et accompagner les transitions

2. Cours du domaine 2

> Observation
> Mouvement chez l’enfant
> Activités psychomotrices
> Activités créatrices et musicales
> Eveil culturel
> Les soins aux enfants
> Le jeu chez l’enfant
> Littérature enfantine
> Nature

2. Domaine de compétences 3/7

Domaine de compétence 3: Développement de sa propre identité professionnelle

3.1 Gérer des situations changeantes et exigeantes
3.2 Développer une démarche réflexive sur son rôle professionnel

2. Cours du domaine 3

> Identité professionnelle
> Analyse de pratique
> Psychologie sociale
> Situations d'urgence
> Analyse de l’activité
> Protection Santé et sécurité au travail
> Préparation à l'entrée dans le monde professionnel

2. Domaine de compétences 4/7

Domaine de compétence 4: Évaluation et documentation des processus

4.1 Analyser et ajuster les processus pédagogiques
4.2 Documenter les processus pédagogiques

2. Cours du domaine 4

> Apprendre à apprendre
> Gestion administrative et pédagogique
> Animation de groupe et projet pédagogique

2. Domaine de compétences 5/7

Domaine de compétence 5: Collaboration dans l’environnement professionnel

5.1 Collaborer en équipe
5.2 Coopérer avec d’autres intervenants et services spécialisés
5.3 Développer et entretenir des réseaux

2. Cours du domaine 5

> Communication
> Travail en équipe
> Expression écrite et orale
> Travail en réseau
> Monde de l’école
> Environnement parascolaire

2. Domaine de compétences 6/7

Domaine de compétence 6: Contribution au développement du champ professionnel

6.1 Situer son action dans l’environnement socio-politique
6.2 Élaborer et mettre en œuvre des concepts et des pratiques innovants dans son champ professionnel
6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

2. Cours du domaine 6

- Politique sociale
- Ethique
- Introduction au droit
- Droit de la famille
- Interculturalité
- Sociologie de la famille
- Introduction à la sociologie
- Histoire du travail social
- Politique de l'accueil extra-familial

2. Domaine de compétences 7/7

Domaine de compétence 7: Contribution au développement de l’organisation

7.1 Assumer des responsabilités et des tâches de conduites
7.2 Développer et assurer la qualité du processus pédagogique
7.3 Développer et assurer la communication en interne et en externe
7.4 Élaborer et conduire des projets

2. Cours du domaine 7

> Gestion et régulation de la formation
> Apprendre à apprendre
> Travail de diplôme
> Qualité

2. Concept de formation

L’analyse des domaines de compétences se fait selon le **Modèle IPRE**

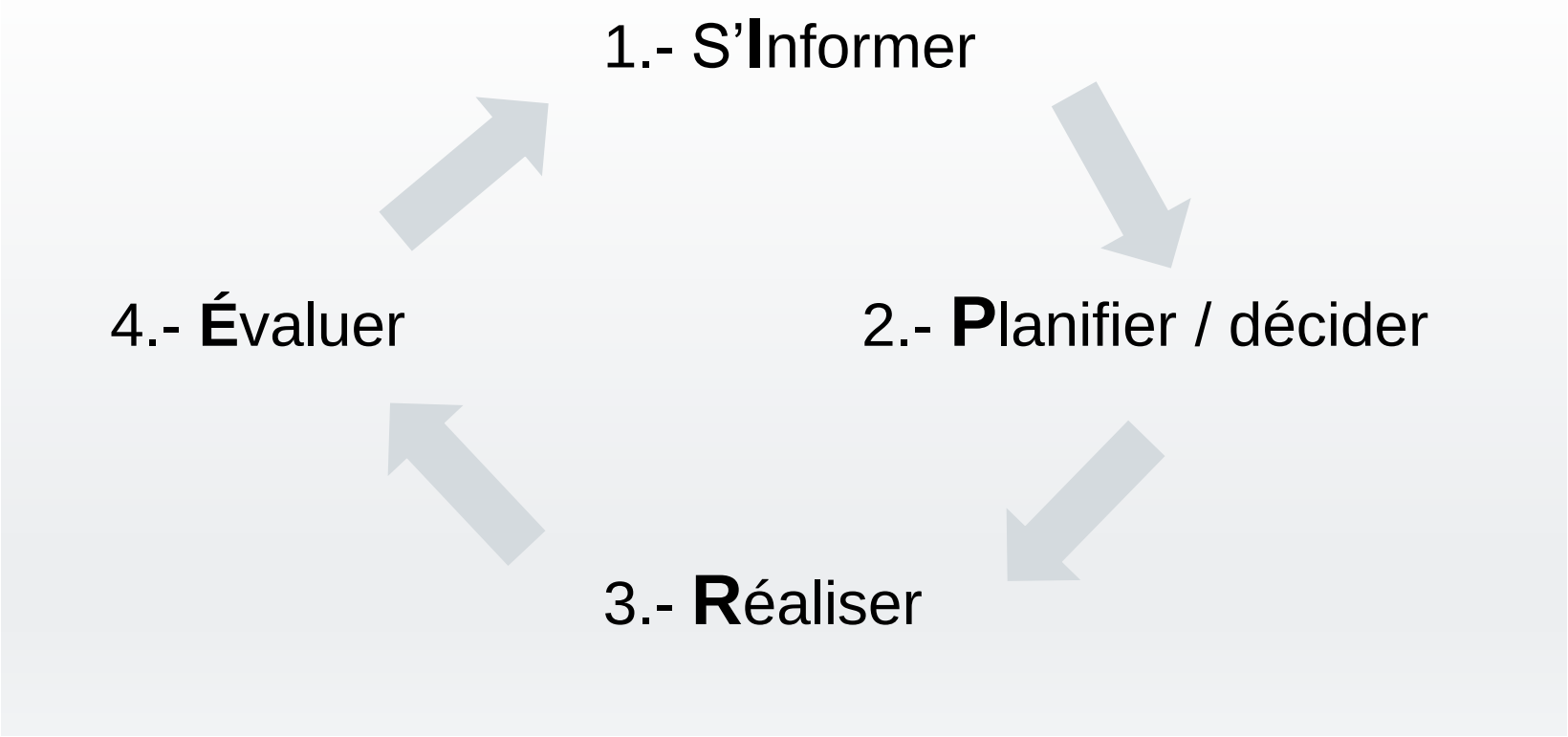

2. Concept de formation

Modèle IPRE

1.- **S’Informer:** Collecter des informations pertinentes, afin de pouvoir planifier et réaliser une action en tenant compte des conditions-cadres.

2.- **Planifier / décider**: Sur la base des informations recueillies, la marche à suivre est planifiée ou une décision adéquate est prise au vu de la situation (exemple: le choix d’une variante, le moment d’agir adéquat, etc..)

3.- **Réaliser**: Mise en œuvre de l’action

4.- **Évaluer**: Enfin, l’effet de l’action réalisée est contrôlé et l’action corrigée si nécessaire. Si des corrections s’avèrent nécessaires, cette étape est de nouveau suivie de la première étape du cycle d’actions.

2. Concept de formation

Les évaluations

> Présence participative
> Travail pratique individuel ou collectif
> Présentation orale individuelle ou collective
> Travail écrit individuel ou collectif
> Portfolio

2. Concept de formation

Les intervenant-e-s externes

En complémentarité avec l'équipe éducative, de nombreux intervenant-e-s externes enseignent au sein des cours réguliers et des journées spéciales.

Portage, théâtre, activités circassiennes, éducation sexuelle, associations diverses, techniques de relaxation, développement durable, premiers secours, psychothérapeute, etc.

2. Concept de formation

Les sorties et journées spéciales

Des journées spéciales ont lieu tout au long de la formation et permettent aux étudiant-e-s d'apprendre en dehors des murs de la FRESEdE.

Visites d'institutions, Color Room, ateliers d'artistes, musées, expos, etc.

2. Concept de formation

Organisation de la formation

> Organisation de l’année scolaire basée sur celle des centres de formation professionnelle du canton de Fribourg

> Deux jours de cours réguliers par semaine

> Horaire détaillé en ligne

> Semaines blocs à réserver comme temps de formation

> Rencontres obligatoires, en lien avec le suivi de la formation pratique

> Recommandation : prévoir une demi-journée par semaine pour le travail personnel en lien avec la formation

2. Concept de formation

Année scolaire 2025-2026

Semaines blocs et cours en 1ère année

Semaines	Programme
25.08 – 29.08.2025	Semaine d'introduction (*)
Dès 01.09.2025	Début des cours réguliers
01.09 – 10.10.2025	Cours LU/MA ou JE/VE
13.10 – 17.10.2025	Semaine bloc (*)
20.10 – 24.10.2025	Vacances scolaires
27.10 – 19.12.2025	Cours LU/MA ou JE/VE
22.12 – 02.01.2026	Vacances scolaires

(*) programme détaillé communiqué ultérieurement

Semaines	Programme
05.01 – 13.02.2026	Cours LU/MA ou JE/VE
16.02 – 20.02.2026	Vacances scolaires
23.02 – 02.04.2026	Cours LU/MA ou JE/VE
03.04 – 17.04.2026	Vacances scolaires
20.04 – 03.07.2026	Cours LU/MA ou JE/VE
06.07 – 10.07.2026	Semaine bloc (*)
13.07 – 28.08.2026	Vacances scolaires

2. Concept de formation

Année scolaire 2025-2026
Jours de cours réguliers

Filière	1ère année	2ème année	3ème année
F-5400	Jeudi-Vendredi	Lundi-Mardi	Mercredi-Jeudi
F-3600	*Non applicable*	Lundi-Mardi	Mercredi-Jeudi

Les candidats disposant d'un CFC d'ASE (F-3600), suivent le programme sur 2 ans et intègrent la classe de 2ème année

2. Concept de formation

Lieux de formation

La formation comprend plusieurs « lieux de formation » (par analogie aux formations professionnelles initiales – niveau CFC).

Formation	Lieux
Théorique	En école (ESSG, Posieux) – en partie à distance
Pratique	En institution – Crèche ou autre structure d’accueil
Personnelle	A l’école – à domicile – autres lieux à choix

2. Encadrement et suivi

Modalités FRESEdE

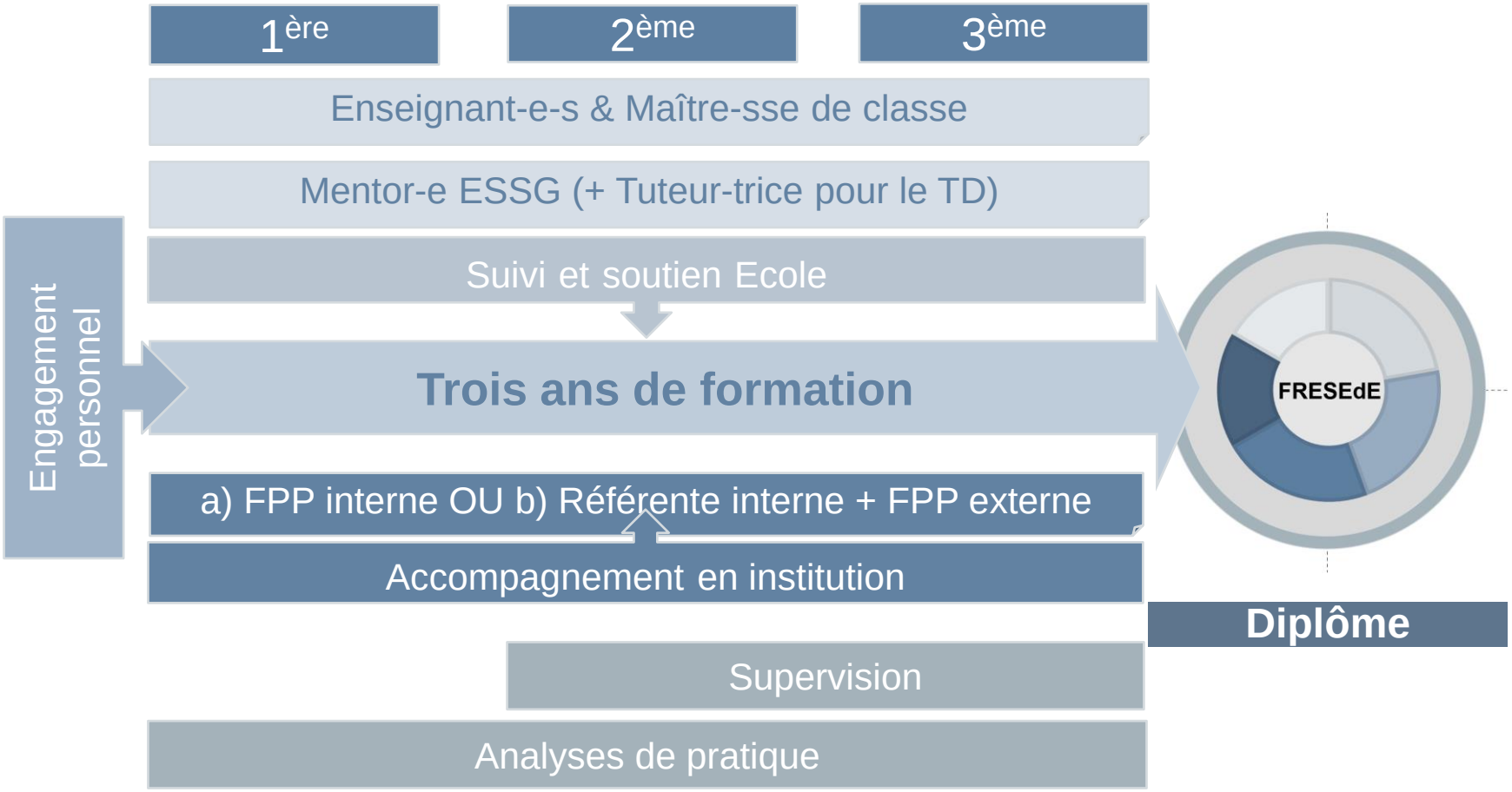

2. Concept de formation

Suivi de la pratique professionnelle

> Modalités de suivi de la pratique professionnelle différentes du niveau CFC

> Nécessité d’un-e éducateur-trice de référence dans l’institution employeur (= formateur-trice à la pratique professionnelle : FPP)

> FPP ≠ FEE (formateur-trice en établissement)

> Conditions de suivi de la pratique professionnelle traitées dans une séance ad hoc avec les institutions employeurs et FFP concerné-e-s

> Convention tripartite à signer (Etudiant-e – Employeur – ESSG)

2. Concept de formation

Attentes à l’égard des FPP (suivi de la pratique)

Situation attendue
Un-e EdE ES référent-e au sein de la structure d’accueil :
• Formé-e comme EdE ES
• Formé-e comme FPP (ou inscrit-e à la formation de FPP, par ex. CAS HEFP ou formation Espaces Compétences)
• Garant-e du suivi et partie prenante de l’évaluation de la formation pratique
• Reconnu-e par l’école (voir formulaire « Employeur »)

2. Concept de formation

Attentes à l'égard des FPP (suivi de la pratique)

Situation étudiée de cas en cas
Un-e EdE ES référent-e au sein de la structure d'accueil :
• Formé-e comme EdE ES
• Expérience minimale (2 ans) en tant qu'EdE ES – disposé-e à se former comme FPP
• Garant-e du suivi et partie prenante de l'évaluation de la formation pratique
• Reconnu-e par l'école (sur dossier) et acceptant de fonctionner ponctuellement avec un-e FPP externe

2. Concept de formation

Statut du personnel en formation

Référence : Directives DSAS sur les structures d'accueil préscolaire (1er mai 2017) (voir pp. 19-20)

Provenance	Calcul dans l'effectif du personnel	Statut
ECG, maturité (sans CFC ASE)	Dès la 1ère année de formation, prise en compte à 100% du temps de présence effectif dans le quota du personnel auxiliaire	Personnel auxiliaire
Formation dans le domaine pédagogique ou social (ASE)	A concurrence du taux d'engagement effectif	Personnel diplômé et/ou certifié

2. Concept de formation

Promotions et certification

N°	Eléments de bilan	N°	Eléments de promotion & certification
1	• Entretien avec mentor-e • Bilan semestriel	2	• Validation des cours • Validation de la pratique (entretien tri/quadripartite) • Bilan annuel
3	• Entretien avec mentor-e • Bilan semestriel	4	• Validation des cours • Validation de la pratique (entretien tri/quadripartite) • Bilan annuel

5	• Entretien avec mentor-e
	• Bilan semestriel
		6	• Procédure de qualification :
			  • TD (y c. soutenance)
			  • Validation de la pratique
			  • Entretien professionnel

2. Concept de formation

Frais de formation

Types de frais (à la charge des étudiant-e-s)	**Montants**
Inscription (taxe unique)	CHF 150.00
Taxe semestrielle	CHF 500.00
Taxe d’examen de diplôme (taxe unique)	CHF 300.00
Participation semestrielle aux frais de matériel	CHF 100.00

(sous réserve de modification)

Frais de matériel personnel (livres, ordinateur portable, etc.) non compris.

3. Procédure d’admission

3. Procédure d’admission

Conditions d’admission

> Etre titulaire d’un CFC d’ASE (F-3600; 2 ans) ou d’un diplôme du secondaire II (F-5400; 3 ans)

> Avoir effectué un stage de 400h dans un lieu d’accueil collectif extra-familial (titulaires d’un CFC autre que ASE), respectivement de 800h pour les candidat-e-s avec un parcours purement scolaire

> Avoir un engagement ou une promesse d’engagement à 50% dans un lieu d’accueil collectif extra-familial pour la durée de la formation

3. Procédure d’admission

Possibilité d’admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (1)

Selon PEC ES EdE 2021

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

Validité d’un brevet / diplôme fédéral du domaine

Pour les porteurs de brevets ou diplômes fédéraux du domaine (voir annexe 1), le parcours est réduit et compte entre 2'400 et 3'600 heures de formation, y compris la procédure de qualification finale selon le chapitre 5.2.

3. Procédure d’admission

Possibilité d’admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (2)

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

[…]

Acquisition d’un deuxième diplôme ES dans le domaine social

Les personnes qui ont déjà un diplôme d'une école professionnelle supérieure dans le domaine social peuvent obtenir un diplôme ES en éducation de l’enfance.

Les conditions suivantes doivent être remplies :

a) un diplôme ES en éducation sociale ou maîtrise socioprofessionnelle ou animation communautaire ou un diplôme équivalent; et

b) une activité professionnelle encadrée par une formatrice / un formateur à la pratique professionnelle en éducation de l’enfance d’au moins 1200 heures selon les modalités de la formation en cours d'emploi conformément au chapitre 4.3; et

c) la réussite à la totalité des éléments de la procédure de qualification finale conformément au chapitre 5.2.

3. Procédure d’admission

Possibilité d’admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (3)

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

[…]

Validité d’un autre certificat / diplôme ou des compétences acquises d'une autre manière

Les compétences professionnelles / les acquis de formation sont pris en compte par l’organisme de formation, dans la mesure où la candidate ou le candidat peut fournir les justificatifs adéquats. L’organisme de formation décide « sur dossier » du nombre d’heures de formation susceptibles d’être validées. La formation comprend cependant 1’800 heures de formation au minimum et la procédure de qualification finale, conformément au chapitre 5.2.

3. Procédure d’admission

Eléments de la procédure

> Séance d’information (obligatoire)

> Dossier d’inscription complet → avec toutes les annexes demandées

> Epreuve écrite

> Entretien individuel

> Décision de la Commission d’admission

Procédure allégée pour les personnes admises dans une autre école et souhaitant suivre la FRESEdE

3. Procédure d’admission

Dossier d’inscription

- Formulaire d’inscription
- Annexes à produire :
  - Lettre de motivation (consigne en page 4 du formulaire d’inscription)
  - Formulaire Employeur
  - Preuve du paiement de la taxe d’inscription
  - Autres documents

Délai d’inscription : 28 février 2025

3. Procédure d’admission

Epreuve écrite

a) Compréhension écrite

> lecture et analyse de texte

b) Compréhension orale

> sur la base d’une séquence vidéo

Epreuve écrite : Mercredi 12 mars 2025
(9h-12h, Aula Paul Bourqui, Bâtiment R, Grangeneuve)

3. Procédure d'admission

Entretien individuel (30')

a) Présentation personnelle en 3'
b) Motivation (lien avec la lettre de motivation)
c) Echange argumenté à partir d'un texte préparé et tiré au sort le jour de l'entretien

Consignes pour la présentation personnelle et la lecture préparatoire de trois textes → disponibles au plus tard le 28.02.2025 sur www.essg.ch

Entretiens individuels : 20-21 mars 2025

3. Procédure d’admission

La procédure en résumé

Etapes	Dates
Séance d’information	18.11.2024; 10.12.2024; 21.01.2025
Dépôt du dossier d’inscription	Jusqu’au 28 février 2025
Consignes pour l’entretien individuel	28.02.2025
Epreuve écrite	12 mars 2025
Entretiens individuels	20-21 mars 2025
Décision et communication des résultats	Début avril 2025

3. Procédure d’admission

Informations et documents

> Disponibles au fur et à mesure sur www.essg.ch

> Rubrique : FRESEdE – Educateur – éducatrice de l’enfance ES

4. Conclusion

4. Conclusion

QQOQCCP

Questions	Réponses synthétiques
Quoi ?	FRESEdE
Qui ?	CFC ASE – Autres diplômes du secondaire II
Où ?	ESSG, Posieux
Quand ?	Rentrée 2025/2026
Combien ?	Max. 24 étudiant-e-s – Frais de formation de niveau ES
Comment ?	Formation duale – En emploi
Pourquoi ?	Pour le développement de l’accueil collectif extra-familial

4. Conclusion

Atouts de la formation FRESEdE

> Formation duale (activité professionnelle à 50%)

> Formation professionnalisante, alternant théorie et pratique

> Interventions de spécialistes externes et activités extra-muros

> Dispositifs pédagogiques amenant les étudiantes et étudiants à être les acteurs et actrices de leur propre formation

4. Questions – Réponses

Renseignements

Ecole professionnelle santé – social ESSG

Route de Grangeneuve 4

1725 Posieux

Tél. 026 305 56 27

essg@edufr.ch

www.essg.ch

Merci de votre participation !